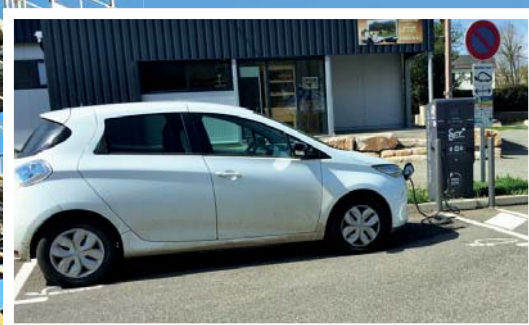




C'est l'automne



Travaux à l'église Saint-Etienne Page 6



Environnement Page 7



Associations Page 10



Sommaire

Mot du maire	2
Conseil municipal	3-4
Informations communales	5-6
Environnement	7
Culture	8
Economie - Agriculture	9
Associations	10-11

Responsable de la publication :
Daniel VIDAL

Rédaction et coordination :
Bernard ROUMESTANT
contact.murat@orange.fr

Crédit photos :
Olivier Cébe, Clothilde Doumenge, INRA,
Chantal Laglasse, Olivier Razimbaud,
Jean-Louis Razimbaud,
Christiane Roque, Annie Roque-Vidal,
Bernard Roumestant, André Suc.

Impression :
Imprimerie Périé - 81230 Lacaune
Imprim'Vert®

Chers administrés,

Le 16 juillet dernier avait lieu le conseil municipal, un conseil municipal ordinaire dont vous trouverez les principales décisions dans ce bulletin, comme toutes celles d'ailleurs de la mandature au fur et à mesure des parutions, mais un conseil qui se tenait pour la première fois dans la salle du conseil de notre nouvelle mairie. Je remercie les habitants nombreux qui avaient bien voulu participer aux côtés de nos invités à son inauguration en juin dernier. Je remercie aussi les employés municipaux qui ont assuré le déménagement, interrompant la disponibilité du service public sur quelques jours seulement.

Et le 3 septembre, enseignants et enfants retrouvaient leur école, toute leur école, maintenant que le bâtiment est dédié à la seule enfance. Ce large projet se poursuivra par la création d'un accueil pour la petite enfance, projet en phase de confirmation de financements, et à terme par la réhabilitation des parties dégradées du bâtiment actuel.

La rentrée scolaire clôture les manifestations de l'été qui ont rencontré cette année encore un franc succès. Celles de l'automne nous proposent de nouvelles et belles rencontres. Merci à tous les bénévoles sans qui ces manifestations ne pourraient avoir lieu. Je me dois de féliciter les services de secours et les organisateurs des Foulées qui ont été amenés à intervenir lors de la dernière édition sur un accident grave d'un promeneur. Nous avons une pensée émue à l'égard de la famille de la victime.

Une nouvelle fois, la commune a obtenu un premier prix lors du concours des Villes et Villages Fleuris qui récompense les efforts de tous, service technique municipal et habitants, pour leurs efforts pour l'amélioration du cadre de vie. Et plus particulièrement celles et ceux qui par leur participation à notre concours local de fleurissement y contribuent grandement.

Dans les bonnes nouvelles les Salaisons Saint-Georges occupent depuis juin l'ex usine de Montagne Noire fermée pour raisons économiques en mai dernier. Mais une mauvaise nouvelle, une très mauvaise nouvelle, est survenue avec le départ du médecin installé depuis 12 ans. Nous regrettons bien évidemment ce départ brutal avec un trop court préavis d'un mois à l'égard de sa patientèle et du temps nécessaire à la recherche d'un remplaçant dans le contexte actuel. Nous avons immédiatement organisé la recherche d'un nouveau médecin avec l'aide des acteurs paramédicaux locaux et, vous voudrez bien le croire, avec toute l'énergie de l'équipe municipale.

Avec mes sentiments très cordiaux.

Daniel VIDAL
Maire de Murat-sur-Vèbre

Commémoration de l'armistice de la Grande Guerre

Dimanche 18 novembre 2018 - 11 h



de 10h à 12 heures ; Mercredi : 10h à 12 heures ;
Jeudi : 10 à 12 heures (réservé à l'école) ; Vendredi :
10 à 12 heures.

- Il est accepté la vente des parcelles A834 et A837 de superficie de 4 000 m² dans la zone artisanale à Mme et Mr SICARD Franck en vue de créer une scierie, au prix convenu lors de la création de la zone artisanale pour la vente de ces parcelles.
- Il est refusé la vente de la parcelle C539 à Jeanine BASCOUL (Pour : 12 voix, Abstention : 1)
- Il est accepté à l'unanimité la demande d'adhésion de la commune de Saint-Salvi-de Carcavès à notre communauté de communes et son retrait de celle du Sidobre Vals et Plateaux. Notre communauté de communes dans sa séance du 24 mai 2018 avait accepté son adhésion.

Conseil municipal du 16 juillet 2018



- Décisions modificatrices du budget (Voir les délibérations dans leur intégralité sur le site www.murat-sur-vebre.fr)
- Il est décidé d'adhérer à la convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale pour « la médiation préalable obligatoire » proposée par la loi en cas de désaccord entre l'agent public et son employeur. Le désaccord concerne les éléments de rémunération, les refus de détachement ou encore la formation et l'adaptation des postes de travail des agents (Tarif forfaitaire de 500 € par médiation)
- Tarif de la garderie de l'été : 8 €/enfant/jour. Cette garderie est assurée par les employés communaux et le recrutement en CDD de Manon MARTINEAU. La mairie s'est engagée dans la mise en œuvre d'un centre de loisirs sans hébergement (pour les vacances et l'accueil scolaire) avec l'aide du PETR Hautes Terres d'Oc, procédure qui n'a pu encore aboutir.
- Sur proposition du Trésorier il est décidé d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables pour un montant de 1 381,25€ sur le budget Eau et Assainissement et de 1 372,85€ sur le budget Commune.

Note : Cette procédure correspond à un seul apurement comptable mais ne fait pas obstacle à l'exercice des poursuites si le débiteur revient à « meilleure fortune ».

- Les nouveaux horaires de la bibliothèque municipale sont fixés selon : Mardi (jour de foire)

- Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), définissant les orientations du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal des Monts de Lacaune en cours de réalisation :
 - Sur le volet Habitat, notre commune est classée dans le développement parmi les 3 pôles identifiés avec Lacaune (pôle principal) et Murat-sur-Vèbre et Viane (pôles secondaires) avec la tendance de favoriser les constructions sur le bourg de Murat pour préserver les commerces et les services existants
 - Sur le volet politique d'aménagement : pas d'observations
 - Sur la politique d'équipement : pas de référence sur le téléphone et la télévision et la route entre Murat et la Salvetat-sur-Agout n'est pas mentionnée dans le domaine des communications
- Le conseil à l'unanimité décide d'autoriser Mr le Maire à signer la convention d'occupation précaire avec la compagnie Montagne Noire, Les Salaisons Saint-Georges et la commune dans l'attente de la régularisation avec la société COOPERI
- Biens de section : Pour les demandes de coupes de bois, il est convenu que si l'autorité gestionnaire est bien le conseil municipal, l'assemblée ne souhaite pas les réglementer directement et laisse les membres du bien de section concerné les attribuer dans le respect des règles en vigueur. La demande de coupe de sapins (Candoubre), est autorisée sous réserve de remise en état de la parcelle compte tenu de sa nature agricole.

La mairie du XXI^{ème} siècle



Ouverte depuis le lundi 2 juillet et, par inauguration, le samedi 30 juin pour un très large public. Ce dernier se dorait au soleil tandis que, sous l'ombre du porche, une brochette d'élus allait, en s'avancant vers la lumière, fournir toutes explications et appréciations. Quelques phrases prises en vol : « La mairie, premier socle de la démocratie » (Robert Bousquet, communauté) ; « Élégante et sobre » (Philippe Bonnacarrère, sénateur) ; « Bravo à l'équipe communale pour avoir facilité la reprise du site industriel de Candoubre » (Philippe Folliot, député). Daniel Vialelle (conseil départemental et Parc) annonce un service d'ingénierie territoriale pour aider en amont les municipalités sur leurs projets portant sur bâtiments, voirie et eau. Pour Laurence Pujol (conseil régional), une nouvelle mairie en 2018 ne fait pas débat : « C'est un acte fort de foi, de résistance et de confiance en l'avenir des espaces ruraux ».

Quant au sous-préfet François Proisy, il découvre les distances. Et même si « c'est un peu loin » (de Castres), il martèle : « Soyez assurés de la détermination de l'État d'irriguer tous les territoires afin d'accompagner vos projets ». En l'occurrence, une réalisation de 422 000 € supportée à 50 %. Après les conseil régional (22 800) et départemental (25 000), reste à la charge de la mairie et de la communauté de communes 78 000 € pour chacune...

La Dépêche du Midi

Dimanche 15 juillet 2018



Un groupe de jeunes en vacances à Murat a pu visionner la finale du Mondial grâce à l'amabilité du restaurant Le Castelas qui les a accueillis pendant le match.

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage communique

L'expert régional du réseau « loup » de l'ONCFS a confirmé à partir des photographies prises le 27/09/2018 sur la commune que tous les éléments disponibles orientent vers l'espèce « loup » et classe ces observations comme retenues en tant qu'indice de présence.

Les éleveurs qui pourraient être concernés par un cas de prédation sur leur troupeau sont invités à contacter la permanence de l'ONCFS pour établir les constats dans les meilleurs délais afin d'enclencher les dispositifs de protection des troupeaux et d'indemnisation (gérées par la DDT)

ONCFS 20 Avenue maréchal Joffre 81000 ALBI –
sd81@oncfs.gouv.fr – 05 81 27 54 23

Listes électorales : nouvelle inscription

La loi n° 2016-1048 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales. Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

La réforme met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales : les listes des communes seront désormais extraites d'un répertoire national tenu par l'Insee et actualisé en permanence. Les commissions administratives vont être supprimées et la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation est transférée aux maires. Une nouvelle commission de contrôle sera créée en janvier 2019, chargée d'exécuter un contrôle a posteriori des décisions de refus d'inscription ou de radiation, en cas de recours administratif, et également de contrôler au moins une fois par an la régularité de la liste électorale. Cette commission sera composée d'un délégué de l'administration désigné par le Préfet, d'un délégué désigné par le président du TGI et d'un conseiller municipal.

La salle de réunion « Panel »

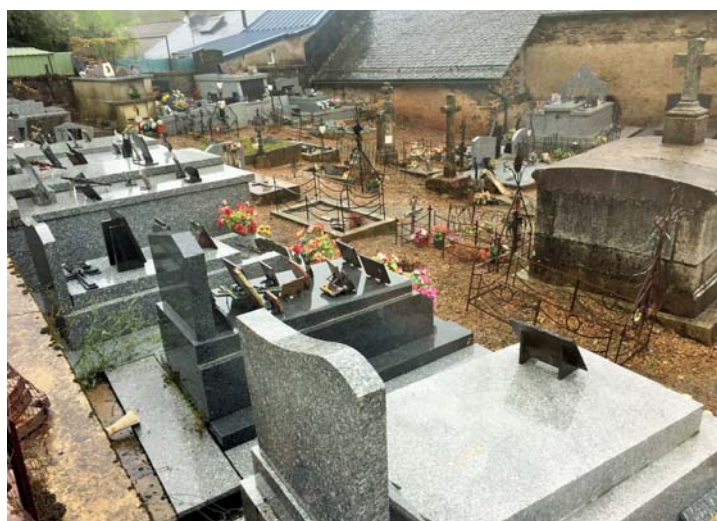
L'inauguration de la salle Panel et du panneau qui la désigne au 35 de la rue de la salle des fêtes était proposée le dimanche 14 octobre. Ce sont Bernard ARRIBAT et André SUC qui avaient préparé la petite histoire du Murat de la première moitié du XX^{ème} siècle, une histoire racontée avec humour qui a fait sourire et même rire l'assistance !

Cette salle de réunion se situe là où était le pailler de Joseph, Henri AZAÏS né le 6 avril 1902, un homme aux métiers aussi divers que bourellier, charcutier, agriculteur, hôtelier, restaurateur...



Aux côtés du maire Daniel VIDAL et de Bernard ARRIBAT, les plus représentatifs de ce temps (Raoul CABANEL, successeur puis gendre de son ouvrier agricole Albert AVIZOU, Richard SLEIZAK, Robert ROULENQ, son neveu et barman) ont dévoilé la plaque avant de se retrouver autour d'un verre.

Cimetières



La commune dispose de quatre cimetières dont celui de Murat le plus important. Ces cimetières sont entretenus par le service technique municipal tout au long de l'année et plus particulièrement à l'approche de la Toussaint. On rappelle que

cet entretien est l'affaire de tous, et plus précisément pour la tombe elle-même qui est de la responsabilité directe du propriétaire de la concession ou de ses héritiers. Outre la preuve de respect que représente cette démarche, ce nettoyage de tombe et le maintien de la sépulture en bon état évite de porter atteinte à la sécurité d'autrui et contribue à la décence du cimetière.

On rappelle le tarif des concessions : Trentenaire : 2 m² (80 €) – 4 m² (150€)

Perpétuelles : 500€ + 30€ de frais d'entregistrement

Une nouvelle extension du cimetière de Murat est en cours de réflexion sur partie du parking actuel, parking qui avait en son temps été agrandi par l'acquisition d'une parcelle attenante.

Murat, une nouvelle fois primée



Le concours départemental des Villes et Villages Fleuris a une nouvelle fois primé notre commune dans la catégorie des communes de 600 à 1 000 habitants.

1^{er} prix : Fréjeville - 2^{ème} prix : Murat-sur-Vèbre - 3^{ème} prix : Rouffiac

La cérémonie de remise des prix avait lieu à l'Hôtel du Département et a été l'occasion d'une rencontre avec le service des parcs, jardins et espaces naturels de la ville d'Albi, classée 4 fleurs, l'occasion aussi de rencontrer une commune voisine Lamontélaré lauréate pour son cimetière végétalisé.

La rentrée scolaire

La rentrée scolaire 2018-2019 s'est effectuée cette année avec une légère diminution des effectifs (70 élèves) et pour les primaires dans un bâtiment maintenant dédié aux seuls enfants ; un bâtiment en situation transitoire dans lequel sera aménagée la Maison d'Assistants Maternels et qui nécessitera pour les salles de classe leur réhabilitation.

Les élèves se répartissent selon : Maternelle (Frédérique VERGELY assistée d'une ATSEM), GP-CP (Laetitia PAGÈS et

Lauraine JEAY), CE1-CE2 (Isabelle LOPEZ et Lauraine JEAY), CM1-CM2 (Stéphanie ROUANET), Samantha OULÉS (Auxiliaire de vie scolaire).

En dehors des activités scolaires, il sera proposé cette année des projets dans le domaine artistique avec Le LAIT (voir page culture) et dans celui de la musique avec l'École de Musique du Tarn.

Travaux à l'église Saint-Etienne



Le spectaculaire échafaudage monté le long du clocher de l'église Saint-Etienne est mis en place par l'entreprise GAGIBAT II, titulaire de l'appel d'offre lancé pour la réfection des toits de la nef et du clocher ainsi que du décaissage de l'enduit ciment sur le clocher (111 812 € TTC). De nouveaux abat-sous seront installés pour remplacer ceux existant en très mauvais état. C'est la jeune entreprise Bout de Bois qui les réalisera en bois massif de chêne blanchi à la chaux (4 022 €). A cette occasion la protection contre la foudre sera renforcée par la pose d'une descente directe de la pointe de la flèche au pied du clocher par l'entreprise spécialisée ROYON CAMPA (4 187 €).

Les recherches historiques menées pour accompagner ces travaux dans un bâtiment patrimonial ont montré l'existence d'un cadran solaire, probablement antérieur à la reconstruction du clocher en 1880. Avec l'aide de la Fondation du Patrimoine, un spécialiste reconnu des cadrans solaires est intervenu pour rechercher d'éventuels vestiges pour les conserver.

Le réseau public d'eau potable



La première phase (et la plus importante) des travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable validée en février 2015 par l'Agence Régionale de Santé est maintenant terminée (voir le bulletin N°64 d'octobre 2016). Elle consistait à créer 3 unités de distribution avec leurs unités de traitement (Senausses-Boissezon, Canac, et Poumérrou) et d'y rattacher les réseaux locaux de distribution. Les unités de traitement ont été mises en service à partir de l'été 2017 et des compteurs sectionnaires viennent d'être installés pour contribuer à une meilleure surveillance de la distribution.

L'outil informatique de supervision centralisé (du captage jusqu'à la distribution) est depuis quelques jours opérationnel. Il contribuera à la surveillance de la qualité de l'eau distribuée mais aussi de la performance du réseau à l'égard de la production d'eau potable comme l'aide à la détection de perte ou de contrôle des débits.

Ce 26 octobre dernier a été présenté à l'ARS et aux financeurs (Département et Agence de l'eau) la seconde et dernière phase qui concerne l'unité de distribution de Murat Bourg (captage Camparnau) et son unité de traitement située aujourd'hui à la Métairie ainsi qu'un réservoir intermédiaire dans le bourg.

Permanence médicale



Le docteur Alain VALETTE a bien voulu assurer une permanence médicale dans le cabinet de Murat, 2 consultations par semaine.

Uniquement sur rendez-vous au 05 63 37 80 00



Les chauves-souris de la Grotte des Fées



L'ouverture au public de la balade des fées a conduit le propriétaire (groupement forestier de Boissezon) où se situe la grotte des fées et la municipalité à mettre en place un dispositif de sécurité à l'entrée de la cavité pour informer les promeneurs du danger, un dispositif compatible avec la fréquentation des chauves-souris. En effet cette grotte est utilisée pour les regroupements automnaux. Ce sont plusieurs centaines de chauves-souris de plus de 10 espèces qui s'y retrouvent entre août et novembre, toutes les nuits pour effectuer des parades, poursuites et accouplements. La grotte des Fées est le seul site connu pour accueillir ce phénomène sur les Monts de Lacaune.

Une rencontre avec Frédéric NÉRI chef de projets au Conservatoire d'espaces naturels Midi-Pyrénées a permis de trouver la solution conciliant protection des chauves-souris et sécurité des promeneurs.

La pyrale du buis



La pyrale du buis sévit dans notre commune. C'est sa chenille se nourrissant presque exclusivement de buis qui en dévore les feuilles causant des dégâts considérables qui peuvent entraîner la mort du plant.

Un livret édité par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc (disponible en mairie ou en téléchargement depuis le site municipal à la rubrique Vie quotidienne/Conseils pratiques) présente son origine, sa biologie, son cycle (trois générations/an), ses dégâts et surtout les différents moyens de lutte.

Parmi ces moyens, l'utilisation d'une bactérie utilisée en agriculture biologique, le bacille de Thuringe (BtK), sous réserves de l'appliquer dès l'apparition des chenilles, s'avère efficace. Un contrôle régulier des buis entre mars et octobre permet d'identifier à temps une attaque et de la traiter.

Nouvelle organisation pour la collecte des déchets



De nouveaux sacs de pré-collecte ont été présentés lors des réunions d'information (le 2 octobre à Murat-sur-Vèbre) sur le tri et la prévention des déchets. Ils sont disponibles auprès du secrétariat mairie.

A compter du 1^{er} janvier 2019, une nouvelle organisation de la collecte des déchets est mise en œuvre par la communauté des communes. C'est un service de la communauté qui assurera la collecte en régie directe en remplacement de la collecte déléguée qui était celle de la communauté des Monts de Lacaune. Pour l'assurer, trois emplois en temps plein ont été pourvus et seront complétés par 2 saisonniers et un appel ponctuel à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ex. CAT) de La Salvetat-sur-Agout.

En ce qui concerne le paiement, il se pratiquera comme les années précédentes par la taxe d'enlèvement des ordures (TEOM) qui concerne toute propriété soumise à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle s'applique au propriétaire et si le bien est loué, le propriétaire peut en récupérer le montant dans les charges locatives.

Donner, partager, vendre avec localocaz.fr

Une maison à vider, des placards à désencombrer : vous pouvez choisir de donner ou de vendre les objets et matériaux dont vous n'avez plus l'utilité, pour qu'ils trouvent une deuxième vie et ... réduire les déchets ! Trifyl, et ses collectivités adhérentes, soit plus de 400 communes ont développé la plateforme localocaz.fr pour faciliter don ou vente d'occasion à petits prix (- de 50 euros).

Colonnes de tri



Depuis le 1^{er} janvier 2017, vous pouvez déposer les emballages et les papiers/cartonnettes dans la même colonne de tri... **DANS LA COLONNE, PAS DEVANT !**

Et à l'espace du petit train, ont été installés des bacs complémentaires «cartons d'emballage» pour les seuls professionnels.



Exposition « Esprit animal »



Avec des œuvres soigneusement sélectionnées dans la collection des Abattoirs, le musée d'art moderne et contemporain régional, cette exposition sonde la représentation des animaux dans l'art contemporain : des œuvres sur différents supports, de la photographie au collage en passant par la gravure ou la vidéo...

Le vernissage a eu lieu en présence de la responsable de la direction des actions en Région, Emmanuelle HAMON, l'occasion de consolider ce partenariat avec les deux établissements du Tarn, celui de Murat-sur-Vèbre et la Maison de la Vallée à Lacaze,

Cette étonnante ménagerie qui mêle le sauvage et le domestique, l'étrange et le familier sera utilisée pour une action artistique en milieu scolaire avec les écoles des Monts de Lacaze et le soutien du Laboratoire Artistique International du Tarn, Le LAIT.

Le Musée des Mégalithes



Visite guidée par Christian Servelle pour Philippe Maffre, architecte du patrimoine - scénographe et madame

Le projet de rénovation de la scénographie du centre d'interprétation des Mégalithes porté par la communauté des communes se poursuit. Conseil scientifique et comité de pilotage ont été constitués et une première réunion de ces instances en avril dernier a permis de préciser les objectifs du projet. La première phase d'analyse de la situation actuelle est en cours et l'enregistrement des collections archéologiques dans un cadre réglementaire interviendra au cours du mois de novembre.

La réalisation du projet scientifique et culturel de l'établissement (PSC) devrait démarrer en janvier prochain. Un PSC est par ailleurs obligatoire pour obtenir le soutien de l'Etat. Il comportera l'état des lieux, le diagnostic et présentera les grandes orientations du futur musée (son identité). Il

proposera la présentation muséographique décidée et les interactions avec le territoire et les partenaires. Sa rédaction a été confiée au Comité Départemental d'Archéologie du Tarn dans le cadre d'une convention avec le Département et le choix des acteurs arrêté dont Christian SERVELLE, le conseiller scientifique de l'établissement et à l'origine de sa création.

Un concert pour Octobre Rose



La commune s'est associée pour la première fois à l'opération Octobre Rose, la campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein féminin et à récolter des fonds pour la recherche. Des parapluies roses suspendus dans les rues du bourg et installés dans les commerces ont annoncé l'opération. Un concert proposé par l'association des Battages à l'Ancienne en l'église Saint-Etienne a marqué l'événement par sa qualité musicale, un concert clôturé par un apéritif convivial offert par la municipalité. Franck MALBERT et la pianiste Marie BEL ont proposé une promenade musicale entre musique classique et standards de comédie musicale, de l'adagio d'Albinoni en ouverture en passant par l'Hallelujah d'Albert Cohen, repris en chœur par l'assistance. Une opération à renouveler et à amplifier l'année prochaine...

Cinéma 11 novembre (2 séances) - 16 décembre (2 séances)
- 17 février (2 séances) - 24 mars (2 séances) - 14 avril (2 séances)
- 26 mai (2 séances) - 23 juin (2 séances)

Un ouvrage en français ou en espagnol



Un point exhaustif sur les connaissances actuelles de ce vaste – et parfois controversé – sujet et les réponses aux multiples interrogations qu'il suscite. De l'histoire du pèlerinage au choix du matériel nécessaire à chaque pèlerin, en passant par les lieux remarquables...



L'Atelier des Doux Filous

Une nouvelle murataise (elle ne vient pas de l'Hérault mais du Var...) propose des créations originales de jouets et accessoires « fait main » pour les animaux de compagnie et leurs humains. A voir et à commander sur le site www.atelierdesdouxfilous.com

Les Salaisons Saint-Georges à Candoubre



Les Salaisons Saint-Georges sont maintenant installées dans leurs nouveaux locaux de Candoubre. Suite à la fermeture du site Montagne Noire pour raisons économiques, la mairie est en cours d'acquisition pour 1 euro symbolique du propriétaire COPPERI Arc Atlantique, de l'ensemble du site dont l'usine de fabrication louée à l'entreprise dirigée par Hervé TRISTANT. Deviennent aussi propriété de la commune un terrain en cours d'acquisition avec l'ancien propriétaire Turenne Lafayette pour une réserve foncière destinée au réseau d'assainissement du hameau de Candoubre et des garages. Les charges financières liées à cette transaction immobilière (notaire, diagnostics réglementaires) sont pris en charge par le « vendeur ».

Cette opération permet de fournir à l'entreprise des locaux mieux adaptés à sa production et qui pourront l'accompagner dans sa progression, de limiter la perte d'emplois locaux avec la fermeture de Montagne Noire et conserver un site historique de fabrication de charcuterie traditionnelle.

France 3 Occitanie s'est fait l'écho de cette opération lors de son journal du 25 septembre 2018, séquence que l'on peut revoir sur le site <http://www.murat-sur-vebre.fr/fr/>

Le Groupement de Développement Agricole Lacaune-Murat-Viane

Ouverts à tous les agriculteurs qui le souhaitent, les groupements de développement agricole sont un lieu d'échanges, un incubateur d'idées et de projets collectifs souvent réalisés en partenariat avec les acteurs du territoire (collectivités locales, PNRHL...). La dernière initiative du GDA Lacaune-Murat, une bourse de l'Emploi Agricole dans le secteur de Montagne est maintenant en place avec la Maison de Services Au Public et l'ANEFA du Tarn.

Le GDA Lacaune-Murat-Viane regroupe 102 adhérents et son bureau est constitué d'Alain BOUSQUET, président – Christian VIALA, Vice-Président – Sophie THERON, Secrétaire – Magali GUIRAUD, trésorière. Il est animé par la conseillère d'entreprise et d'animation territoriale de la Chambre d'Agriculture, Clothilde DOUMENGE.



Plusieurs thèmes caractérisent les activités du GDA, de la communication avec la réussite de la manifestation des « Paysans font la foire à Payrac » ou l'organisation de rencontres avec les élus locaux et nationaux, à la réflexion engagée sur la transmission des exploitations agricoles locales sans oublier l'accompagnement technique. Le thème de la transmission aborde différents enjeux comme l'attractivité du territoire, la valorisation des produits et l'amélioration des conditions de travail des éleveurs. Une enquête menée sur la commune de Murat a permis d'identifier et d'analyser les freins à la transmission dont par exemple le morcellement de certaines propriétés. Suite à ce travail différentes actions sont mises en place pour faciliter l'accompagnement des cédants et des repreneurs comme le regroupement de parcelles pour les personnes volontaires, en partenariat avec la SAFER, l'accueil des candidats à l'installation sur le territoire ou des rencontres « Parlons Travail » destinées aux éleveurs afin d'échanger sur les conditions et l'organisation du travail...

Syndicat des Salaisons des Monts de Lacaune

Pierre MILHAU à la tête du syndicat en remplacement de Didier OBERTI.



Passage de témoin sous le regard du Grand Maître de la confrérie des Maseliers, Bernard FOURGASSIE.



Associations

Comité d'animation touristique



Créé en juin 1953 sous la dénomination de Syndicat d'initiatives de Murat-sur-Vèbre, elle change de nom en mars 2011 pour devenir l'Office d'Animations Touristiques et prend son appellation actuelle en novembre 2014.

Elle concentre ses efforts pour la défense, la promotion, la valorisation du patrimoine naturel, culturel, gastronomique de notre terroir. Elle rassemble les valeurs communes de notre montagne en valorisant le savoir-faire des producteurs et artisans locaux. Pour ce faire, elle organise, soutient, mutualise les diverses manifestations organisées par les associations de l'ex-canton en partenariat avec l'Office de Tourisme communautaire. Et son action s'étend sur les territoires des communes de Murat sur Vèbre, Moulin-Mage et Barre.

Son bureau en grande partie renouvelé en avril 2018 se compose de :

- Président : Jean ROQUE
- Vice-Présidents : André SUC et Alain MUTEL (représentant commerçants)
- Secrétaire : Alain JAÏS (camv@murat-sur-vebre.fr)
- Trésorière : Marie-Géo VIDAL

Les membres et bénévoles participent activement à la bonne réalisation de ces manifestations pour le bonheur de tous.

Sauvegarde du patrimoine de Canac

L'assemblée générale du 14 juillet dernier a proposé quelques pistes d'évolution de l'organisation de l'association pour tenir compte de la situation actuelle des vestiges du château, à ce jour sauvegardés et de son histoire, bien documentée. C'étaient les objectifs de l'association qui avait modifié ses statuts dans ce sens, il y a 10 ans, en 2008. Une assemblée générale extraordinaire a décidé de nouvelles modalités de fonctionnement dont un règlement intérieur et élu un nouveau bureau.

La cotisation pour devenir adhérent est supprimée et toute personne le souhaitant sera membre de l'association. L'habilitation à recevoir des dons bénéficiant de réduction fiscale est conservée et s'appliquera pour les cotisations 2018.

Le bureau : Louis METGÉ, Président, Bernard ROUMESTANT, Secrétaire, Nicole DEIT-GRÉGOIRE, Trésorière, Régis SENAUX, Vice-Président (pour l'église) assisté de Maxime ROQUE, Trésorier-Adjoint

Le rapport de fouille programmée n° 103/2010-2012, « La maison forte de Canac, 2013 » est consultable à la bibliothèque municipale de Murat-sur-Vèbre. Son histoire est présentée dans l'ouvrage « Chroniques de Boissezon-de-Matviel et de la paroisse de Canac ».



Agenda

Dimanche 2 décembre à midi, repas des os à la salle du petit train, la tradition murataise du repas qui clôturait autrefois le masel, le « sacrifice » et la découpe du cochon familial (12 € sur réservation au 06 81 06 69 00)



Le Téléthon à Murat-sur-Vèbre, c'est le samedi 8 décembre



Une cuisine nickel



Le réaménagement des annexes de la salle du petit train a permis de créer un espace « cuisine » doté d'armoires frigorifiques, d'un congélateur et d'un dispositif de réchauffage de plat.

Les premières associations qui l'ont utilisé, le CAMV pour les Foulées de Saint-Jacques et les Pommés pour le repas de la pomme, ont été satisfaits de ces aménagements contribuant à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Les Aînés du Castellas



Les activités internes au club ont repris en septembre: jeux le mardi après-midi, informatique le vendredi matin et une fois par mois le « petit loto ». Le 7 décembre à 14 heures nous organisons le concours de belote.

Mais le temps passe vite... Nous pensons déjà à 2019. Notre assemblée générale est prévue le jeudi 10 janvier à 14 heures. C'est la bonne occasion pour venir nous rejoindre. N'attendez pas d'être vieux pour rejoindre les aînés !

Nouveau à la MJC à partir du 6 novembre

Cours de yoga le mardi de 18h à 19h15 par Martine au 06 33 67 30 83 - Carnet de 25 tickets (126€ en 3 règlements et 2 cours d'essai offerts)

Martine MEDUS - Diplômée de l'Institut International de Yoga, fondé et dirigé par Yogi Khane - Pratique le yoga depuis 1991 - Enseigne depuis 2004

Union Sportive Murataise



Assemblée générale du 7 juin 2018

Election d'un nouveau bureau : Président : GRIGOLATO Sébastien - Vice-Président : ESPINOSA André - Trésorière : GRIGOLATO Fanny - Vice-trésorière : BASCOUL Christelle - Secrétaire : SIMONETTI Jacques - Vice-secrétaire : SENDERENS Magali

Bilan sportif: Engagement d'une équipe senior avec 22 licenciés et 8 dirigeants. Malheureusement celle-ci n'aura tenu que jusqu'à la trêve. Engagement d'une équipe U7 avec 11 licenciés. Engagement d'une équipe U11 avec 10 licenciés. Ces équipes d'enfants se sont agréablement remarquées lors du championnat et du tournoi de Mazamet.

Un jeu de maillot a été offert par trois sponsors Tohapi, Martineau et AED.

Aide aux associations

Chaque année le Parc naturel régional du Haut-Languedoc apporte une aide aux organisateurs de manifestations locales, qu'elles soient culturelles ou sportives de pleine nature, qui véhiculent des valeurs environnementales tout en mettant en valeur l'identité territoriale à travers le patrimoine naturel et culturel du Haut-Languedoc. Depuis 2013, le soutien apporté par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc à ces manifestations prend avant tout en compte l'éco-conception des manifestations.

Pour notre commune parmi les derniers lauréats : Sauvegarde du patrimoine de Canac, MJC pour le projet de « Mon village en photos » de l'atelier photo, Battages à l'ancienne ...

Pour en bénéficier en 2019, les demandes doivent être transmises par courrier avant le 31 décembre 2018 (contact local : Bernard ROUMESTANT).

Un nouveau curé

L'abbé Badjose Kouamé a été nommé curé de la paroisse du Bon-Pasteur qui comporte 18 églises ou chapelles dont celles de Murat, Canac, Boissezon et La Bessière au 1^{er} septembre 2018. Il a été installé à Lacaune le dimanche 16 septembre.

**Marché
de Noël à
Murat sur Vèbre**

**Dimanche
25 novembre**

**de 9h à 18h
salle du Petit Train**

**Artisanat
d'Art**

**Produits
du terroir**

**Restauration
sur place**

Arrivée du père Noël prévue à 15h

**Gastronomie
et artisanat d'art de notre région...**

Bourse aux jouets



Contact : 06 87 33 35 19